



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ski

Question écrite n° 49588

Texte de la question

M. Maurice Depaix attire l'attention de M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports sur le nombre important d'accidents qui se produisent sur les pistes de ski. Il y en a environ 115 000 par an. 22 % d'entre eux sont des accidents graves, provoquant des traumatismes craniens, des paraplegies et des tetraplegies. Comme les mauvais conducteurs sur les routes, les mauvais skieurs justifient parfois leur manque de prudence elementaire par l'expression de leur liberte individuelle sans songer a l'irrespect qu'ils portent a la liberte des autres. Il lui demande donc de lui indiquer quelles mesures il envisage de prendre pour lutter contre une telle hecatombe et s'il ne serait pas utile de rendre obligatoire le port du casque sur les piste de ski.

Données clés

Auteur : [M. Depaix Maurice](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49588

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1299